

La Tanzanie naturalise un premier groupe de réfugiés burundais de 1972

UN News Centre, 7 août 2009 Le gouvernement tanzanien a accordé cette semaine la nationalité à 3.568 des quelque 162.000 Burundais qui en ont fait la demande après plus de trente ans dans les campements tanzaniens, a indiqué vendredi le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR). « Cette décision marque une étape décisive dans le programme qui mettra un terme à une des plus longues situations de réfugiés au monde aujourd'hui. C'est également la première fois qu'un pays d'Afrique naturalise un nombre si important de réfugiés », a dit un porte-parole du HCR, Andre Mahecic, lors d'un point de presse à Genève.

Début 2008, le gouvernement tanzanien a donné le choix à quelque 218.000 burundais qui avaient fui la violence dans leur pays en 1972 de rentrer chez eux ou de demander la nationalité tanzanienne. Le HCR est alors intervenu au nom des réfugiés auprès des gouvernements de la Tanzanie et du Burundi, pour faciliter le processus et apporter son assistance aux réfugiés qui rentrent et à ceux qui ont choisi de rester. Quelque 162.000 réfugiés ont décidé de rester demander la naturalisation. L'avancée finale est intervenue le 4 août dernier lorsque le ministre tanzanien des affaires intérieures a accordé la nationalité à un premier groupe de demandeurs. Sur les 3.570 demandes de naturalisation, seulement deux ont été rejetées. Le gouvernement tanzanien a également affirmé son engagement en vue de finaliser ce processus auprès de la population restante avant la fin de l'année en cours. Par ailleurs 45.000 burundais qui avaient décidé de rentrer dans leur pays y sont de retour grâce au soutien logistique et aux autres formes d'assistance du HCR. Un autre groupe de 9.000 personnes rentrera au cours des prochains mois. La totalité du programme est financée par la communauté internationale à travers l'Appel Supplémentaire du HCR pour l'assistance d'urgence 2008-2009 lancé en février 2008. Le budget du programme pour 2009 s'élève à 28,2 millions de dollars, dont 8 millions restent à trouver pour conclure le rapatriement volontaire, la naturalisation et l'intégration. Le HCR a déclaré qu'il continuerait de soutenir le gouvernement tanzanien pendant la phase de transition pour l'intégration des personnes nouvellement naturalisées. Des projets communautaires tels que la réhabilitation des routes, la construction et la réparation des écoles, la construction de points d'eau, l'amélioration des services de santé et la réhabilitation des pistes d'atterrissage locales sont déjà en cours dans les régions de Rukwa et Tabora qui ont accueilli les réfugiés burundais pendant des décennies. Le soutien du HCR à l'intégration locale se poursuivra jusqu'à la fin 2011. Au plus fort de la crise burundaise dans les années 1990, près d'un demi-million de personnes avaient fui la violence et trouvé asile en Tanzanie dans des camps situés dans les régions frontalières de Kigoma et Kagera. Aujourd'hui, le processus de paix au Burundi a ouvert la voie pour le retour d'une des populations réfugiées de plus longue durée en Afrique. Depuis 2002, plus de 400.000 réfugiés ont quitté la Tanzanie pour retourner au Burundi.